**** ● **Années scolaire 2020-2021** ●

*Académie de la Vienne*

*Circonscription de Lencloître Nord Vienne*

**Ecole élémentaire publique de Latillé**

**►** HORAIRES :

**●** 8h40 / 15h45

**►** CONTACTS :

**● Adresse postale :**

Place du Champ de foire

86190 LATILLé

**● Téléphone :**

**05 49 51 88 23**

**● Courriel :**

ce.0860860t@ac-poitiers.fr

**● Site Internet :**

sites86.ac-poitiers.fr/latille

**►** EQUIPE PEDAGOGIQUE :

**● Directrice :**

Mme Brunel Marjorie

Décharge de direction le vendredi

**● Enseignants :**

Mme. Marjorie BRUNEL

Mme. Alice DUPONT

(Classe de CP-CE1)

Mme. Julie ROBERT

(Classe de CE1-CE2)

Mme Isabelle Levrault

 (Classe de CE2-CM1)

Mme. Audrey SAVARIAU

(Classe de CM1-CM2)

 **Compte rendu du Conseil DES Délégués**

 **- Vendredi 11 décembre2020 -**

**● Présents** :

- Délégué des CP-CE1 : Maëlys et Gino

- Délégué des CE1-CE2: Jules et Noé

- Délégués des CE2-CM1 : Victor et Tyna

- Délégués des CM1-CM2 : Emma et Pio

- Pour l’équipe des professeurs : Marjorie Brunel

**Résultats des élections**

Des élections ont été organisées dans chaque classe avant les vacances d’automne.

Ont été élus :

- Classe de Cp-Ce1 : Maëlys Delavault et Gino Largeaud-Naulleau

 (Suppléants : Talia Souchaud Néron et Léni Langer)

- Classe de Ce1-Ce2 : Jules Chauveau et Noé Djeffal

 (Suppléants : Talina Morel Anglio et Donatya Davignon)

- Classe de Ce2-Cm1 : Victor Marcireau-Odonné et Tyna Barbe- Gabillet

 (Suppléants : Camille Semelin et Khelian Kheloufi)

- Classe de Cm1-Cm2 : Emma Papuchon et Pio Verones

 (Suppléants Camille Dufour et Clara Chauveau:)

**●** Marjorie félicite les délégués pour leur élection et leur souhaite bon courage dans leurs missions. Elle rappelle les différents rôles du délégué.

**Qu’est-ce qu’un délégué ?**

Un délégué est élu par les élèves de la classe (Il y a deux délégués par classe et deux suppléants). Il est la porte-parole de l’ensemble des élèves de la classe (pas seulement de son groupe de copains !) auprès de tous ceux qui organisent la vie de l’Ecole (professeurs, municipalité, ...).

**Le délégué doit donc consulter ses camarades, pour transmettre leurs avis et propositions lors des réunions de Conseil des délégués.**

Il a le devoir d'informer les élèves de tout ce qui les concerne, le plus rapidement possible après les réunions auxquelles il assiste.

Il doit pour cela demander un temps de parole au professeur.

Le délégué doit s'efforcer d'assurer la cohésion de sa classe et contribuer à lui donner vie dans le domaine scolaire et dans les relations avec l'extérieur. **Un climat de confiance doit s'instaurer entre les adultes, ses camarades et lui-même.**

**Organisation des jeux de cour dans l’école.**

 **Les délégués ont fait remonter un certain nombre de problèmes liés aux jeux collectifs ; ils vont devoir faire réfléchir leurs camarades sur l’organisation de ces jeux afin d’améliorer le bon fonctionnement des parties de foot et de basket :**

**● ORGANISER LES JEUX COLLECTIFS :** Les délégués vont présenter à leurs camarades le rôle de l’arbitre. Celui-ci aura à charge d’organiser les parties de foot en veillant à la constitution des équipes et au respect des règles. Il sera muni d’un sifflet et ses décisions devront être acceptées par l’ensemble des joueurs.

**● ORGANISER L’ESPACE DANS LEQUEL VONT SE DEROULER LES JEUX COLLECTIFS :** les délégués ont partagé la difficulté pour certains élèves de trouver leur place parmi les jeux collectifs qui prennent beaucoup d’espace. L’idée serait de réfléchir à une place pour le foot et le basket et une fois votée en classe, chaque délégué la transmettrait en conseil des délégués et on procéderait à un vote définitif. Alors pourrait être envisagé un marquage au sol afin de bien délimiter les terrains.

 **Des propositions pour améliorer la vie à l’école.**

 **Les délégués ont fait remonter certaines propositions qui pourront soit être adoptées soit débattues :**

* **Propositions adoptées :**
* **Améliorer le banc de l’amitié** en lui accrochant des petits mots (plastifiés) aux branches afin qu’on puisse le reconnaître aisément et l’utiliser plus souvent**.**
* **Faire un coin calme,** avec possibilité de bouquiner sous le préau**.**
* **Propositions à débattre :**
* **Faire un potager.** Il faudrait savoir si une majorité d’élèves serait intéressée pour s’occuper d’un potager. Si oui, il faudrait demander aux enseignantes ce qu’elles en pensent ; prendre RDV avec le maire pour lui soumettre cette idée, voir s’il est d’accord et réfléchir avec lui où se potager peut se faire.
* **Avoir un coin d’herbe.** Cela se réfléchit avec un aménagement de la cour. C’est donc en concertation avec le maire que cette idée pourra prendre forme ou pas.
* **Faire un damier :** les délégués doivent expliquer aux autres le type de jeux qu’on peut pratiquer avec un tel marquage au sol et organiser un vote pour connaître l’avis de la majorité.

**En résumé avant la prochaine séance les délégués doivent :**

* **organiser des débats et des votes pour** :
* Où met-on les jeux collectifs (foot, basket) ? Avec quel espace (en mètres) ? Afin qu’on puisse envisager un marquage au sol.
* Qui aimerait qu’il y ait un potager à l’école ? Qui est prêt à s’en occuper ? Comment organiser son entretien ?
* Qui souhaiterait un damier ? Où peut-on le dessiner ?
* **informer les élèves sur** :
* **L’organisation des parties de foot ou basket**: comment créer des équipes de manières équitables (2 capitaines, dos à dos, pas de fourmis « chou/fleur/chou,… » et un arbitre.
* **Le banc de l’amitié** repérable grâce à sa parure de « mots ruban ». Il faudra inviter les classes à réfléchir aux mots qu’on y met, sur quoi,…

**La directrice s’engage à parler aux enseignantes pour qu’elles prévoient un temps dédié à ce travail et que chaque maîtresse puisse aider au débat.**

**Prochaine Réunion :** **Vendredi 15 janvier 2021, à 11h20**

A l’ordre du jour :

- Nous travaillerons sur la restitution des votes et des propositions.

- une lettre à envoyer au maire pour solliciter un RDV